



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA RÉGION PICARDIE

**AVIS DE L'AUTORITE ADMINISTRATIVE DE L'ETAT
SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Amiens, le 30 juin 2015

Information est faite concernant l'existence d'un avis favorable tacite sur la demande présentée par la société GRTgaz relative à la construction et à l'exploitation d'une canalisation de transport de gaz dénommée Pontru-Villers-Faucon sur le territoire des communes de Pontru (02), Le Verguier (02), Jeancourt (02), Hesbécourt (80), Templeux-le-Guérard (80) et Villers-Faucon (80).